

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

~~~~~

**SÉANCE DU 29 JUIN 2016**

~~~~~

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Maylis DEL PIANITA donne pouvoir à M. Hervé LUCBÉREILH.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Denise MICHAUD.
M. Michel ADAM donne pouvoir à M. Clément SERVAT.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. David CORBIN.

~~~~~

**5 - CESSION DE PARKINGS RESIDENCE CARREROT : PRECISIONS MODIFICATIVES**

Monsieur Pierre SERENA expose que, lors de sa séance du 11 avril 2016, a été approuvée la cession de 6 places de parking (n<sup>os</sup> 157 - 161 - 162 - 163 - 166 - 167) de la résidence Carrerot à Monsieur HOURAT pour un montant de 4 600 € par unité.

Depuis ce vote, Monsieur HOURAT a souhaité que la cession soit faite au bénéfice de la **SCI LVGH** (domiciliée 14 rue Paul Fort – 64000 PAU), dont il est le gérant, et préféré acquérir l'emplacement n° 170 en lieu et place de l'emplacement n° 157.

Ces modifications doivent être soumises au vote de votre assemblée en vue de la préparation de l'acte notarié.

Ouï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié, intégrant les modifications sus indiquées.

Ainsi délibéré à OLRON-Ste-MARIE le dit jour 29 juin 2016.

Suivent les signatures.-



LE MAIRE,

**Hervé LUCBÉREILH**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 05/07/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/07/2016